

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 1er Février 2024

Nous condamnons les barrages clandestins qui sévissent sur l'île

Suite à la tentative du Préfet d'ouvrir les barrages samedi 27 janvier, nous avons observé un regain de la violence habituelle qui sévit sur nos routes. Les délinquants en ont profité pour créer leurs propres barrages et racketter la population. Ces phénomènes, contre lesquels nous nous battons aujourd'hui, ne sauraient en aucun cas être imputés à notre mouvement.

Pour rappel, les barrages tenus par les forces vives sont les suivants :

- **Barrage de Chiconi**
- **Barrage de Tsararano**
- **Barrage de Combani, Tsingoni, Mirereni**
- **Barrage du Carrefour Ngwezi**
- **Barrage de Dzoumogne, Bandraboua**
- **Barrage de Mtsangamouji-Milou**
- **Barrage de Coconi**
- **Barrage de Passamainty**
- **Barrage de Bandrélé**
- **Barrage de Kangani, Mtsahara**
- **Barrage de Chirongui**
- **Barrage de Koungou**

Par ailleurs, nous constatons aussi l'émergence d'individus employant des méthodes douteuses au sein de nos barrages. Ces personnes, qui semblent agir en violation de nos règles et principes, sont soupçonnées d'être mandatées pour nuire à notre cause. Ils se reconnaissent par leurs méthodes violentes.

Nous alertons tous nos membres et sympathisants : restez vigilants et unis. Ces individus ne se contentent pas de perturber nos actions, mais s'attaquent également aux biens des personnes qui soutiennent notre mouvement. Ces actes malveillants visent à nous intimider et à saper notre résistance.

Les forces vives de Mayotte